

N°	MOIS	ANNEE
9	JUIN	2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux mille vingt, le 11 juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Fêtes Chemin aux Bœufs, vu le décret n° 2020-571 du 14 mai 2020 et retransmis en vidéo sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil-le-Roi.

Étaient présents : M. BERTHON, M. BLONDEAU, M. CAPELLE, Mme CLÉMENCE, M. DE LA ROCHE, Mme GIMENO, M. JAMOT, Mme JONIEC, Mme MURET, M. JONIEC, Mme PATIN, Mme SCHMIT

Était absente excusée : Mme GADRAS a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Était absente : Mme COURREGÉ

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	13	Date de la convocation	5 juin 2020
Nombre de membres votants	14	Date de l'affichage	5 juin 2020

Objet : Vote du budget primitif 2020 de la commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exposé de Madame Patin, adjointe aux finances
Vu la réunion de DOB le 28 mai 2020
Vu la délibération N° 14 du CCAS du 27 février 2020 concernant la reprise du résultat 2019
Vu le budget primitif 2020,

Mme PATIN, rapporteur de la commission finances, expose le budget primitif 2020 de la commune à l'ensemble des conseillers.

Dans la mesure où les élus ont été informés avant le vote des modalités d'application du budget 2020 et conformément à l'article L2312-2 du CGCT, le Budget Primitif est voté au global pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
011 Charges à caractère général	434 875,05 €
012 Charges de personnel	285 796,00 €
014 Atténuation de produits	141 887,00 €
022 Dépenses imprévues de fonctionnement	7 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	- €
65 Autres charges de gestion courante	94 538,13 €
66 Charges financières	1 513,00 €
67 Charges exceptionnelles	1 900,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	967 509,18 €

RECETTES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
R002 Excédent antérieur reporté Commune + CCAS	197 587,42 €
013 Atténuation de charges	13 000,00 €
70 Produits des services	50 050,00 €
73 Impôts et taxes	646 333,93 €
74 Dotations principales	56 727,83 €
75 Autres produits de gestion courante	1 960,00 €
77 Produits exceptionnels	1 850,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	967 509,18 €

Le Budget Primitif 2020 « DEPENSES ET RECETTES de FONCTIONNEMENT » est approuvé à l'unanimité 14 VOIX POUR

INVESTISSEMENT

DEPENSES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
D001 Solde d'exécution d'investissement reporté	- €
20 Immobilisations incorporelles	1 800,00 €
21 Immobilisations corporelles	73 750,00 €
23 Immobilisation en cours	546 571,91 €
16 Remboursement d'emprunt	10 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	632 121,91 €

RECETTES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
R001 Solde d'exécution d'investissement reporté	404 442,44 €
021 Déficit antérieur reporté du fonctionnement	- €
10 Dotations fonds de réserve	30 601,00 €
13 Subventions d'investissement	197 078,47 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	632 121,91 €

Le Budget Primitif 2020 « DEPENSES ET RECETTES d'INVESTISSEMENT » est approuvé à l'unanimité 14 VOIX POUR

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, **14 voix POUR**, le Conseil Municipal **approuve** le Budget Primitif 2020 de la commune.

Dit que la délibération sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Rambouillet et M. Le Comptable du Trésor de Montfort l'Amaury

Pour extrait certifié conforme au registre
 Le Maire,
 Marie-Christine CHAVILLON